

Règlement BEACH BALL

« Aurore HUMEZ »

- 1) Le règlement du tournoi est fixé par les organisateurs qui peuvent, selon les circonstances, le modifier afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- 2) Les règles générales sont :
 - Match en 2 manches 7 min, a la fin d'une manche l'équipe qui a le plus de points la remporte. L'équipe qui remporte 2 manches gagne le match. En cas d'égalité une troisième manche désignera le vainqueur appelé « Un contre gardien »
 - Respecter la règle du marché, de la zone et du passage en force
 - Sanction de toutes fautes mineures par un jet franc à l'endroit de la faute
 - Pour toutes fautes graves d'anti-jeu ou pouvant atteindre l'intégrité physique d'un joueur l'arbitre peut siffler un pénalty ou sanctionné d'un point l'équipe qui a commit la faute.
 - Aucune exclusion temporaire, l'arbitre pourra sanctionner une équipe d'un point de pénalité.
- 3) Le but est valide à chaque fois que le ballon franchit entièrement la ligne, la valeur du but dépend de la façon dont il a été marqué :

- Double « Kung-fu »	3 pts
- « Kung-fu »	2 pts
- D'une fille (Equipe mixte seulement)	2 pts
- Fun	2 pts
- Autre tir	1 pt
- 4) Les participants doivent être assurés. Les organisateurs ne répondent pas des vols et accidents.
- 5) Les droits d'engagement doivent être réglés avant le début du tournoi, au moment de l'inscription.
- 6) Le tournoi se déroulera, suivant le nombre d'équipes engagées, en 2 phases :
 - délayage en poules, formule championnat
 - tour principal avec poules Haute et Basse, formule championnat

- 7) En cas d'égalité entre plusieurs équipes, le goal-average général, puis le nombre de buts marqués, puis le goal-average particulier, servira à les départager.
- 8) Les années d'âge sont celles de la saison en cours.
- 9) Le tournoi se déroulera sur des terrains extérieurs.
- 10) Les récompenses gagnées seront acquises définitivement.